Cerema éditions

Mode d'emploi des éditions du Cerema

Janvier 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema éditions

Cerema éditions

À tout moment, cliquez sur ce logo pour revenir au menu principal

Comment utiliser ce document ?

Ce PDF est cliquable.

Il existe deux manières de le consulter :

- soit en sélectionnant une problématique dans la page MENU (qui suit) pour obtenir des réponses immédiates à votre besoin ;
- soit en le parcourant de façon linéaire comme un document classique.

Cerema éditions

Menu

- Vous voulez savoir ce que sont les éditions du Cerema ?
- Vous avez un projet de publication ?
- Vous devez participer à un comité de suivi éditorial ?
- Vous devez faire ou confier une relecture ?

Cerema éditions

Menu

Vous voulez savoir ce que sont les éditions du Cerema ?

- La mission d'édition du Cerema
- Les collections
- Le process qualité
- Fiche focus : *Les éditions partenariales*
- Fiche focus : *Les éditions à l'international*
- Fiche focus : *Éditions vs rapport d'études*

Vous avez un projet de publication ?

Vous devez participer à un comité de suivi éditorial ?

Vous devez faire ou confier une relecture ?

Cerema éditions

Menu

Vous voulez savoir ce que sont les éditions du Cerema ?

Vous avez un projet de publication ?

- Les collections
- Les étapes d'un projet
- Fiche focus : *Le responsable éditorial*
- Fiche focus : *Les éditions partenariales*
- Fiche focus : *Les éditions à l'international*
- Fiche conseil : *Illustrer une publication*

Vous devez participer à un comité de suivi éditorial ?

Vous devez faire ou confier une relecture ?

Cerema éditions

Menu

Vous voulez savoir ce que sont les éditions du Cerema ?

Vous avez un projet de publication ?

Vous devez participer à un comité de suivi éditorial ?

Vous devez faire ou confier une relecture ?

› Fiche focus : *Le comité de suivi éditorial*

Cerema éditions

Menu

Vous voulez savoir ce que sont les éditions du Cerema ?

Vous avez un projet de publication ?

Vous devez participer à un comité de suivi éditorial ?

Vous devez faire ou confier une relecture ?

- Fiche conseil : *Relire une publication*

Cerema
éditions

La mission d'édition du Cerema

Cerema éditions

La mission d'édition du Cerema, en bref

Le Cerema est éditeur et produit des publications sur des sujets qui positionnent son expertise et confortent sa marque, en s'adressant à différentes cibles de lecteurs.

Le Cerema est auteur, ce qui implique que ses publications ont le statut d'œuvres collectives.

Le Cerema est diffuseur, à travers sa plateforme documentaire et sa boutique en ligne, il met à disposition des contenus qui peuvent être réutilisés si leur source est citée.

Cerema éditions

Le Cerema : éditeur, auteur et diffuseur

Le Cerema est un centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaire. Il assure en particulier une mission de diffusion des connaissances, notamment par le biais de la publication d'ouvrages et de produits éditoriaux aux éditions du Cerema. C'est un « passeur de savoirs » connu et reconnu. La maison d'édition Cerema a été déclarée à l'AFNIL en 2014 et chaque publication fait l'objet d'un dépôt à la Bibliothèque nationale de France (BNF).

Le Cerema a donc les responsabilités d'un éditeur. Cette responsabilité implique de mettre en place différentes instances et de proposer des outils qui aideront les chefs de projets éditoriaux tout au long du processus de rédaction puis de fabrication de leur tapuscrit.

Les responsabilités d'un éditeur

En tant qu'éditeur, l'établissement exerce des responsabilités.

Il doit choisir des sujets éditoriaux qui permettent **de positionner son expertise et de conforter la marque Cerema.** Il sélectionne pour ce faire les contenus éditoriaux qui deviendront des publications éditoriales. La différence avec un rapport d'études est que celui-ci porte sur une expertise locale sur un sujet déterminé et n'apporte pas une connaissance d'ordre général, validée et étayée, à caractère reproductible. La qualité rédactionnelle d'une édition est soumise à une forte exigence, elle se doit d'être neutre, impartiale tout en étant adaptée à la ou aux cibles visées.

En tant qu'éditeur, le Cerema se doit d'être exemplaire dans la qualité intrinsèque de ses productions, puisqu'il diffuse des recommandations et des connaissances parées de toutes les garanties de pertinence et de vérification techniques.

Il publie des produits éditoriaux dans différentes collections, pour des publics variés. **L'écriture doit donc être adaptée à ces publics divers,** dont les références et les repères ne sont pas les mêmes d'une catégorie à l'autre. Cette écriture doit être compréhensible par le plus grand nombre et doit éviter tout langage technique trop hermétique. Le Cerema peut, le cas échéant, démultiplier les produits sur un même thème pour s'adapter à ces différentes cibles, d'où l'existence de collections de nature et de formats différents.

Les éditions du Cerema ont mis en place des mécanismes de contrôle de la qualité. Cette phase de « contrôle qualité » est indépendante du processus de production (INFOQ009), mais doit être en cohérence et bien articulée avec ce processus.

Ces contrôles se déclinent en quatre registres : la qualité intrinsèque des contenus, la bonne adéquation avec les attentes des publics cibles, la transversalité entre les domaines d'intervention de l'établissement et enfin la qualité formelle des produits.

Le pôle édition de la DSC met en œuvre le processus qualité éditorial et assure sa traçabilité pour le compte du directeur général. Il accompagne et conseille les rédacteurs et participe au choix des propositions de production de publications en lien avec les responsables de domaines, secteurs ou directeurs de directions techniques. Au-delà du contrôle qualité, le pôle édition participe à l'animation des communautés d'experts pour leur apporter des recommandations sur la valorisation de leurs travaux.

Ce pôle vérifie également le respect des règles en matière de **droits d'auteur et d'autorisations de reproduction et assure le dépôt légal auprès de la BNF.** Ce dépôt permet de capitaliser les publications et de les rendre accessibles à vie via le site de la BNF. En effet, une fois le dépôt effectué, le numéro ISBN (international standard book number) ou ISSN (international standard serial number) est associé à la publication. Ce numéro unique permet en toute occasion de retrouver la publication et facilite son insertion dans des bibliographies ou dans des références.

Le Cerema auteur

Dans le cas général, les publications réalisées au sein du Cerema ont le statut d'œuvres collectives. C'est le Cerema qui en est l'auteur et les agents qui ont piloté ou participé à la rédaction sont mentionnés comme contributeurs dans les remerciements en début de publication et dans l'ours à la fin.

Il peut aussi arriver qu'une publication soit réalisée en partenariat (cf. fiche spécifique du process).

Le Cerema diffuseur

Le Cerema a choisi d'assurer la fonction de diffuseur via la boutique en ligne accessible depuis son site Internet et via sa plateforme documentaire Cerema Doc. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi pour une république numérique (dite loi Lemaire) d'octobre 2016, il a mis à disposition des internautes l'ensemble des 3 000 titres publiés ; ces derniers peuvent être assimilés au niveau juridique à des documents administratifs.

Cette qualification de documents administratifs implique un « droit à la réutilisation » des « informations publiques » qu'ils contiennent. Cette réutilisation est possible à d'autres fins que celles de la mission de service public pour les besoins de laquelle les documents administratifs ont été produits ou reçus, donc par exemple à des fins commerciales.

Cette réutilisation est néanmoins soumise à certaines conditions : les informations publiques ne doivent pas être altérées, leur sens ne doit pas être dénaturé et leurs sources (autrement dit les droits d'auteur) et la date de leur dernière mise à jour doivent être mentionnées.

La réutilisation ou toute forme d'exploitation d'une production du Cerema protégée par le droit d'auteur sans citer le Cerema constitue une contrefaçon.

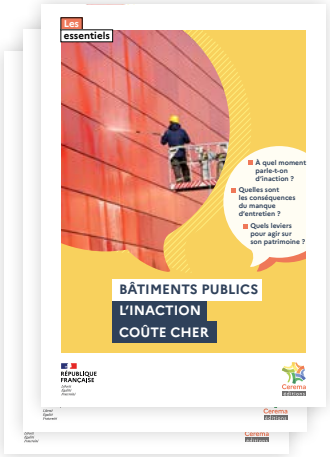
Par ailleurs, les clients ont la possibilité d'acheter des exemplaires papier des ouvrages de référence sur la boutique en ligne.

Cerema éditions

Les collections

Cerema éditions

Lien vers la charte édito



Les essentiels

En une phrase : publication courte et communicante pour sensibiliser les décideurs sur les enjeux des politiques publiques au cœur de l'actualité

En un mot : synthétique

Ton éditorial : empathique, anglé, interpellatif, bref

Lectorat : élus et décideurs

Lien vers la charte édito



Les cahiers

En une phrase : publication illustrée à vocation pédagogique pour rendre accessible à un large public des sujets techniques d'actualité, stratégiques, dans l'un des domaines d'activité du Cerema

En un mot : pédagogique

Ton éditorial : didactique, concret, visuel, condensé

Lectorat : techniciens, public non spécialiste (associations, élus, décideurs publics)

Lien vers la charte édito



Les ressources

En une phrase : publication technique à vocation opérationnelle pour accompagner les techniciens dans le passage à l'action et contribuer à l'échange des bonnes pratiques dans les domaines d'expertise du Cerema

En un mot : opérationnel

Ton éditorial : concis, pratique, illustré par des cas d'usage

Lectorat : techniciens, experts et spécialistes, décideurs publics



Les références

En une phrase : ouvrages de doctrine pour diffuser une expertise ou faciliter l'application des recommandations et des normes dans les domaines d'expertise du Cerema

En un mot : état de l'art

Ton éditorial : exhaustif, précis, scientifique et technique

Lectorat : experts et spécialistes



Les dossiers

En une phrase : ouvrages dessinant des tendances sur des sujets prospectifs, transversaux ou innovants, peu investigués et susceptibles d'évoluer dans les domaines d'expertise du Cerema

En un mot : prospectif

Ton éditorial : approfondi, accessible

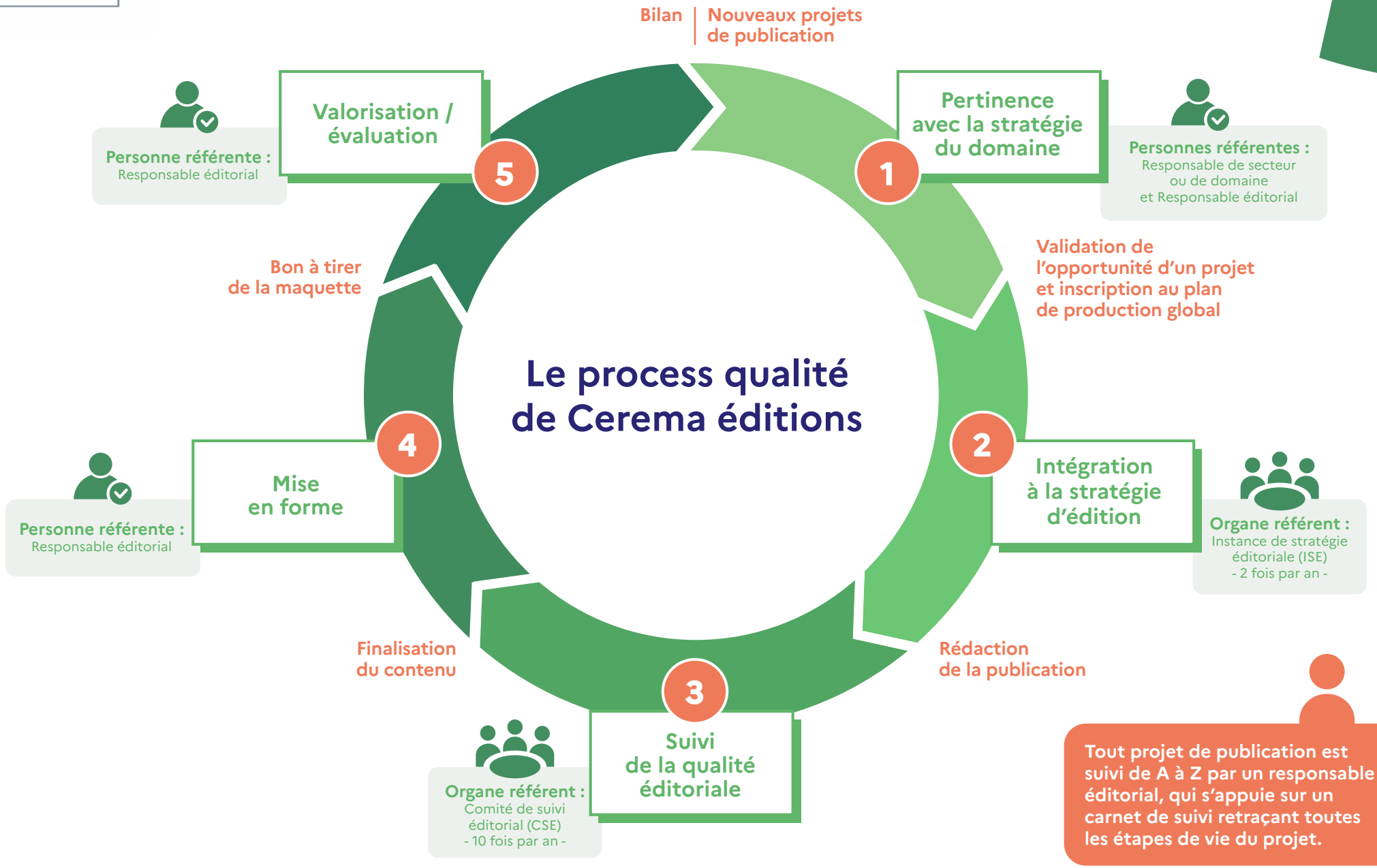
Lectorat : experts, techniciens, public non spécialiste (associations, étudiants, élus, décideurs…)

Cerema
éditions

Le process qualité

Cerema éditions

Le process qualité de Cerema éditions



Tout projet de publication est suivi de A à Z par un responsable éditorial, qui s'appuie sur un carnet de suivi retraçant toutes les étapes de vie du projet.

Cerema éditions

Un process qualité en 5 étapes

1 Pertinence avec la stratégie du domaine

Tout projet de publication doit être discuté au sein du département, secteur et domaine, avec l'appui du responsable éditorial.

L'opportunité du projet est validée par le responsable de secteur et de domaine selon la stratégie du domaine qui réunit les offres de services, les actions de communication et les publications.

2 Intégration à la stratégie d'édition

La stratégie de diffusion du domaine est portée par les responsables et coordonnateurs de domaine et les responsables éditoriaux à **l'instance de stratégie éditoriale (ISE)** qui se tient deux fois par an.

L'objectif de cette instance est de favoriser la cohérence de la production éditoriale, l'interdisciplinarité, la vision multi-vecteurs de diffusion et de créer une culture commune au sein du Cerema.

En prévision de l'ISE, votre projet de publication est inscrit dans le plan de production des éditions.

3 Suivi de la qualité éditoriale

Le responsable éditorial propose **l'inscription de votre projet de publication au comité de suivi éditorial (CSE)** en fonction de son aboutissement (tapuscrit finalisé ou plan bâti pour les guides les plus complexes) et des circonstances (événement majeur prévu pour valoriser la publication). Le CSE réunit chaque mois des représentants des six domaines du Cerema (adjoints aux responsables de département, chargés de missions), une journaliste et l'équipe éditoriale. Tous les projets d'édition inscrits à l'ordre du jour sont mis à disposition sur Box une semaine avant le CSE. Ils sont lus par les membres du CSE.

Le jour J, chaque porteur de projet en présente le **positionnement stratégique** pour son secteur d'activité, puis les membres du comité lui font part de leurs remarques au cours d'un échange sous forme de questions/réponses, ils se prononcent sur le choix du titre du document, ils vérifient enfin que la validation scientifique et technique du projet par les relecteurs externes a été suffisante.

Le CSE **valide enfin la publication du projet aux éditions du Cerema,** il peut demander d'apporter certaines modifications et de compléter les relectures par la cible. Il peut arriver que, dans de rares cas, le CSE ne valide pas la publication aux éditions du Cerema, mais permette sa diffusion sur la plateforme documentaire sous la forme d'un rapport d'études.

4 Mise en forme

La fabrication est d'une durée variable selon la collection (1 à 4 mois). Cette étape de fabrication ne commence que lorsque le tapuscrit est complètement finalisé (textes et illustrations). Lors de cette étape, le **texte est mis en page** selon la charte éditoriale de la collection des éditions du Cerema et corrigé par un professionnel. Le responsable éditorial vérifie la **qualité des photos** et des schémas, s'assure des **droits d'utilisation** des documents iconographiques et de la reproduction d'extraits d'autres ouvrages. La photo ou l'illustration de couverture est choisie par le responsable éditorial en concertation avec le porteur du projet de publication. Enfin, on aboutit au **bon à tirer (BAT),** document final prêt pour impression et diffusion numérique, validé par le responsable de secteur et/ou le responsable de domaine.

5 Valorisation / évaluation

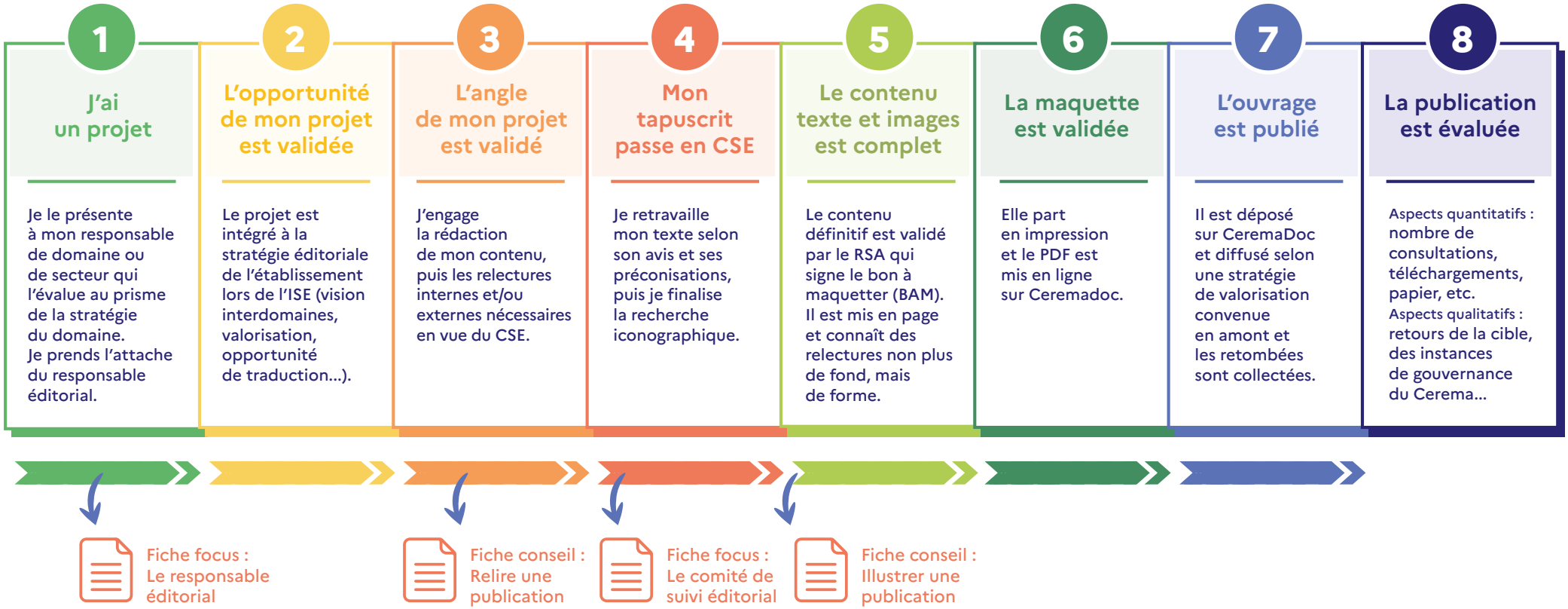
La publication, une fois publiée, fait l'objet d'une valorisation par les responsables éditoriaux, le responsable de valorisation numérique et les responsables de communication thématiques, lors d'événements organisés par le Cerema (colloques, webinaires, salons, etc.), sur les réseaux sociaux, en relations presse, etc. L'analyse des téléchargements, des ventes d'ouvrages papier, des retours sur événements permet d'affiner la stratégie éditoriale des domaines du Cerema et influence les nouveaux projets de publication.

Cerema
éditions

Les étapes d'un projet

Cerema éditions

Les étapes de production d'une publication



Le responsable éditorial est votre interlocuteur de référence à toutes les étapes.

Durée de réalisation d'un projet : entre 3 et 12 mois selon les collections.

Cerema
éditions

Les fiches focus et conseil

Cerema éditions

Fiche focus

1 Le responsable éditorial

Son rôle et son champ d'intervention

À la fois conseiller et garant du process, le responsable éditorial accompagne le porteur de projet tout au long de la production d'une publication, de sa genèse jusqu'à sa diffusion.

Le responsable éditorial est aussi là pour préparer la stratégie de publications du domaine avec le responsable de domaine ou de secteur, puis il la met en œuvre et en assure le suivi.

Le responsable éditorial accompagne le porteur de projet dans :

- la réflexion sur la stratégie de publication du domaine ou secteur (RSA)

Notamment :
- quels projets de publication pour quelles priorités en lien avec la programmation ?
- pour quels objectifs ? En lien avec quelles offres de service ?
- quelle temporalité ?
- pour quels publics cibles ?

- le choix du produit éditorial le plus adapté en fonction des collections

- le cadrage et l'angle à retenir pour le produit en fonction de la cible

- la production

Conseils de style d'écriture, séquençage, titres, choix et pertinence des illustrations, suivi des relectures, respects des droits d'auteur et de l'édition…

- le suivi de la fabrication

Il pilote le maquettage en interne ou en prestation externe ; le choix de couverture, la production d'illustrations…

- la diffusion en lien avec la com et tous vecteurs pris en compte : site web Cerema, posts réseaux sociaux, relais presse, évènements… en fonction des produits.

Vos responsables éditoriaux sont :



Sophie Barthelet
domaines A, B
et secteurs E1 et E2



Virginie Cuaz
domaines C et D



Julie Gaujard
secteurs E3, E4, E5 et E6
et domaine F

Cerema éditions

Fiche focus

2

Le comité de suivi éditorial (CSE)

Ce qu'il faut savoir en tant que nouveau membre ou porteur de projet

Le CSE est une instance du processus qualité éditorial, qui intervient une fois les projets de publications rédigés et après les relectures techniques et scientifiques.

Son rôle

- Organiser le suivi des différentes opérations et leur traçabilité
- S'assurer de la qualité technique et scientifique des productions
- Garantir leur qualité formelle
- Veiller au bon positionnement et à la qualité des publications du Cerema

Sa composition

- les représentants de chaque direction technique (chargés de mission auprès de la direction, afin d'apporter une vision transversale au-delà des domaines) ;
- les représentants (niveau direction) de chacun des six domaines d'activité du Cerema ;
- les trois responsables éditoriaux ;
- la responsable du pôle édition ;
- une ou plusieurs personnes qualifiées extérieures (journalistes, auteurs…) ;
- les chargés de projets concernés par un projet d'édition.

Le comité est piloté par la responsable du pôle édition.

L'ouverture du CSE à l'externe permet d'apporter un regard d'expert sur la qualité formelle des publications (écriture, photos, illustrations…).

Sa mission

- vérifier la structure de l'ouvrage, la lisibilité, le style, la pertinence des illustrations et leur équilibre avec le texte ;
- vérifier l'adaptation du contenu et de la rédaction à la cible ;
- contrôler la réalisation des relectures et proposer de nouvelles relectures le cas échéant ;
- s'assurer de la validation scientifique et technique de la publication par le référent technique qui aura été désigné par le RSA lors de l'opportunité ;
- valider le titre définitif ;
- confirmer les modes et outils de valorisation proposés selon les différents canaux de diffusion ;
- vérifier la cohérence et la transversalité pour l'ensemble des domaines d'activité.

Le rôle de ses membres

Les publications du Cerema exposent la position de l'établissement sur un sujet, c'est le Cerema en tant qu'éditeur qui en assume la responsabilité. Les idées exprimées doivent donc être la transcription de positions partagées au sein de l'établissement.

Elles sont vérifiées par des relectures transversales internes. Elles doivent être exprimées de façon objective et étayées par des exemples, chiffres clés et éléments de comparaison. Les membres du CSE sont garants des idées exprimées au nom du Cerema dans une publication.

D'une manière générale, il est attendu des membres du CSE que les critiques soient formulées de manière positive, dans un esprit constructif et bienveillant. Si les membres ne sont pas des experts des sujets traités, ils apportent un regard transversal, nécessaire pour un bon positionnement des publications du Cerema. En outre, cela permet de faire des liens entre les thématiques.

Le CSE peut réorienter une publication dans l'une ou l'autre collection selon l'avancement et la nature du projet. Il peut également ajourner un projet insuffisamment mûr ou dont la cible est mal identifiée ou l'objectif pas clair ou encore orienter vers une diffusion sur CeremaDoc au stade de rapport d'études.

Son organisation

Le CSE se réunit une fois par mois selon un planning établi pour 6 mois.

Les documents à examiner sont mis à disposition des membres du CSE une semaine avant la séance de manière à ce qu'ils puissent en prendre connaissance. Un mail leur est alors adressé pour les informer de la disponibilité des documents.

Chaque publication est déposée dans l'espace BOX avec son carnet de suivi dûment signé par les différents acteurs. Ce carnet accompagne la publication depuis l'étape de l'opportunité jusqu'à celle de la valorisation. Les relecteurs sont précisés dans ce carnet. Leurs remarques sont également déposées sur Box dans le dossier « relectures » de la publication.

Selon la nature du produit, une ou deux présentations en comité de suivi sont prévues :

- un seul passage en CSE pour les collections Les ressources (fiches REX, notes d'information ou fiches techniques) ;
- un seul passage ou deux passages selon l'avis du CSE, pour les documents demandant une attention particulière sur leur adéquation aux problématiques de la cible, comme Les essentiels, Les cahiers ou Les références.

Le déroulement d'une séance

Les séances du CSE se déroulent en présentiel sur le site de Charial et simultanément en visio pour les agents à distance. Elles se tiennent un mardi par mois de 14 h à 18 h.

Chaque mois, jusqu'à 8 projets de publication peuvent être présentés.
Un temps de 30 minutes est consacré à chaque publication. Il se découpe ainsi :

- 5 minutes de présentation par le(s) chargé(s) de projet qui en assure(nt) la rédaction ou le pilotage. Il n'est pas demandé de décrire le projet, dont le CSE a déjà pris connaissance, mais d'en expliquer le contexte, la dimension stratégique pour un secteur d'activité ou un domaine, la cible visée, l'enjeu pour le Cerema de produire sur ce sujet et la plus-value par rapport à la littérature sur le sujet, les évènements qui s'y raccrochent…
- 20 minutes de questions/réponses avec une intervention de chacun des membres du CSE ;
- 5 minutes de conclusion pour noter les points à préciser, le cas échéant, et pour proposer un titre et le valider.

Quelques bonnes pratiques

Quels sont les critères d'analyse des publications ?

Dès le début de la lecture, les objectifs doivent être compris et la cible de la publication (élus ou techniciens, néophytes ou spécialistes) doit être identifiée. Un vocabulaire adapté à cette dernière doit être employé.

La lisibilité de la publication doit s'appuyer sur un sommaire qui reflète bien le cheminement de la pensée des auteurs, sa cohérence et sa logique doivent être claires. Les titres doivent exprimer une idée, être signifiants (à l'inverse de « généralités », « 1er exemple »…).

Les publications du Cerema traitant de sujets souvent très techniques, les termes ou concepts essentiels doivent être expliqués en début de document pour une bonne compréhension ou en fin de document dans un glossaire, si ces termes sont nombreux.

Comment les membres du CSE doivent aborder un document ?

Les membres du CSE sont amenés à s'exprimer sur la qualité des schémas et illustrations, leur pertinence, leur adéquation avec le texte ou encore sur les manques éventuels.

Il n'est pas attendu de remarques orthotypographiques, car une relecture à cette fin est effectuée systématiquement avant maquettage.

Dans un ouvrage de volume conséquent et technique, les membres du CSE s'attacheront particulièrement à l'introduction, au sommaire, au début du document et à sa conclusion. Ils porteront une attention particulière au titre du document ainsi qu'aux titres et sous-titres des différentes parties, aux légendes des graphes et illustrations, à la fiabilité ou l'actualité des sources indiquées.

Un répertoire BOX est dédié au CSE : Box\Cerema\20-Activités_Transversales\22-Editions_Diffusion\1-Comités de suivi éditorial

Cerema éditions

Fiche focus

3 Les éditions partenariales

Ce qu'il faut savoir si votre projet implique un partenaire

Trois cas peuvent se présenter :

- Édition Cerema avec mise en visibilité du partenaire
- Édition par le partenaire avec mise en visibilité du Cerema
- Coédition entre le Cerema et un partenaire éditeur

Dans les 2 premiers cas, qui relèvent du partenariat d'édition, la charte éditoriale et graphique sera celle du Cerema ou celle du partenaire.

Dans le 3e cas, la charte graphique utilisée sera soit une composition originale dans laquelle les organismes partenaires, qu'ils soient deux ou plus, pourront être identifiés à parts égales, soit une édition dans les chartes de chacun des partenaires.

Cette fiche a vocation à préciser les modalités relatives à la visibilité et aux droits des différentes parties selon les 3 cas mentionnés.

Édition Cerema avec mise en visibilité du partenaire

Les collections éditoriales du Cerema se prêtent à des publications avec un partenaire. Distinguer les 2 cas : le contenu a été rédigé partiellement par le partenaire ou le partenaire a contribué à l'outil ou à la méthode. La collection Les essentiels n'a pas vocation, à priori, à être partenariale.

Visibilité

Le partenaire est rendu visible par son logo qui sera positionné en 1re de couverture en bas à droite, tandis que le logo du Cerema sera décalé vers la gauche à côté de la Marianne.







Un texte de présentation du partenaire pourra être ajouté au côté de celui du Cerema en avant-dernière page du document.



Les Ressources
3e de couverture



Les Cahiers
3e de couverture

Le cas peut se présenter d'un partenariat qui ne porte pas sur l'édition de la publication, mais sur la contribution à l'élaboration de l'outil ou de la méthode sur laquelle porte le document. Le logo du partenaire peut alors être positionné en 4e de couverture. La présence du partenaire peut également se concrétiser par l'écriture d'une préface.



Les Cahiers
4e de couverture



Les Cahiers
Préface

Modalités de réalisation et de diffusion

Le Cerema assure le suivi éditorial, la correction du texte, le choix des illustrations et le maquettage de la publication dans la charte du Cerema. Le partenaire est associé à la relecture, au choix de la photo de couverture et à la validation finale du document maquetté (BAT).

Le Cerema assure l'envoi d'exemplaires imprimés au partenaire en nombre convenu en amont dans la convention de partenariat.

Le Cerema et le partenaire se concertent pour la valorisation du document afin de le faire connaître dans un maximum de réseaux.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle appartient à l'auteur. Lorsque ce sont les agents du Cerema qui rédigent, le Cerema est l'auteur.

Lorsque les deux partenaires participent à la rédaction, ils sont contributeurs d'une œuvre collective. La propriété intellectuelle appartient aux deux services contributeurs. Toute réutilisation ultérieure ou modification doit faire l'objet d'un accord.

Lorsque le Cerema ne participe pas à la rédaction, il est éditeur, il dispose alors des droits de reproduction, de représentation et de diffusion des contenus qui sont les droits patrimoniaux que le partenaire a cédés.[1]

Établissement d'une convention

Une convention doit être établie pour définir les modalités de collaboration et de financement entre le Cerema et le partenaire aux fins d'édition, de fabrication et de diffusion de la publication. Elle précise également les droits de propriété intellectuelle et d'exploitation de l'ouvrage.

1. Les droits de propriété intellectuelle comprennent les droits moraux non cessibles et les droits patrimoniaux.

Édition par le partenaire avec mise en visibilité du Cerema

Visibilité

Quels que soient le partenaire et les contraintes de sa charte éditoriale et graphique, le Cerema doit être visible par la présence de son logo en première de couverture, lorsqu'il réalise la rédaction complète d'une publication, mais aussi dès lors qu'un agent est contributeur dans une œuvre collective. Un texte de présentation du Cerema devra trouver sa place à l'intérieur du document, soit dans les premières pages soit à la fin du document, de la même manière que seront présentés l'ensemble des partenaires contributeurs.

Le Cerema en tant qu'auteur ou contributeur devra être mentionné dans la publication en précisant les noms des chargés de projets impliqués dans la rédaction du document de la façon suivante :

« Prénom Nom, Cerema »





Modalités de réalisation et diffusion

Le partenaire assure le suivi éditorial, la correction du texte et le maquettage de l'ouvrage. Le Cerema est associé à la relecture, au choix de la couverture et à la validation finale du document maquetté (BAT).

Le partenaire assure l'envoi d'exemplaires imprimés au Cerema en nombre convenu en amont dans la convention.

Le Cerema et le partenaire se concertent pour la valorisation du document, afin de le faire connaître dans un maximum de réseaux.

Propriété intellectuelle

Le Cerema conserve ses droits de propriété intellectuelle sur le contenu qu'il a apporté. Il pourra réutiliser ces contenus pour alimenter d'autres travaux en propre ou une publication dans ses propres éditions le cas échéant. Sauf si les droits patrimoniaux ont été cédés à titre exclusif.

Une convention doit être établie pour définir les modalités de collaboration et de financement entre le Cerema et le prestataire aux fins d'édition, de fabrication et de diffusion de la publication. Elle précise également les droits de propriété intellectuelle et d'exploitation de l'ouvrage.

Attention

Si la publication est réalisée dans le cadre d'un marché de prestations entre le Cerema et le partenaire, les préconisations portant sur la visibilité du Cerema à travers la présence du logo et la citation des rédacteurs, restent à respecter. Les droits de propriété intellectuelle du Cerema doivent être protégés.

Nous recommandons de céder les contenus à titre non exclusif. Le Cerema conserve ainsi la possibilité d'utiliser et de diffuser ce contenu par ses propres moyens et à son propre usage.

Coédition entre le Cerema et le partenaire

La coédition correspond à une collaboration entre deux éditeurs. On parle de coédition quand la visibilité des deux partenaires doit être équivalente ou lorsqu'il y a nécessité ou souhait d'avoir un document « neutre » par rapport aux chartes éditoriales des deux parties.

Deux possibilités se présentent

- La charte graphique utilisée est alors une composition originale dans laquelle les deux (ou plus) organismes partenaires pourront être identifiés à parts égales selon des modalités convenues ensemble. Cette modalité peut demander un travail important de création de la charte graphique et doit être envisagée lorsque plusieurs publications sont prévues.
- Chacun des partenaires publie dans ses propres collections avec le logo et la présentation de l'autre partenaire. Cette option peut être retenue lorsque peu d'ouvrages sont concernés.

Modalités de réalisation et diffusion

La réalisation est faite de manière coordonnée entre les deux partenaires. L'un des deux partenaires assure la gestion de la coédition (signatures des contrats des prestataires et imprimeur, suivi de l'état des stocks et comptabilité). L'autre partenaire intervient sur la validation des devis et lors du suivi éditorial à toutes les étapes de fabrication de l'ouvrage.

Les deux partenaires se concertent pour la valorisation du document, afin de le faire connaître dans un maximum de réseaux.

Propriété intellectuelle

Les deux parties sont investies en indivision des droits de propriété intellectuelle sur l'ouvrage. Toute utilisation et modification doit faire l'objet d'un accord avec le partenaire.

Un contrat de coédition doit être établi pour fixer les conditions de la publication et de l'exploitation de l'ouvrage coédité par les parties.

Celles-ci sont investies en indivision des droits de propriété intellectuelle sur l'ouvrage pendant la durée du contrat.

Le contrat précise :

- la répartition des tâches à réaliser pour la production de l'ouvrage ;
- les délais ;
- les financements ;
- les modalités de diffusion et de valorisation et communication autour de l'ouvrage ;
- les droits de propriété intellectuelle et les droits de diffusion avec les partenaires et avec les auteurs.



Cerema éditions

Fiche focus

4 Les éditions à l'international

Dans quels cas une traduction peut-elle être engagée ?

La traduction d'une publication éditoriale permet de donner une visibilité à l'international à l'expertise du Cerema. Le budget que demande une traduction est élevé, c'est pourquoi il est nécessaire de bien cibler les publications pour lesquelles une traduction sera engagée. Les critères suivants ont été identifiés.

1. L'objectif de positionner le Cerema sur une expertise, un savoir-faire français spécifique est validé par la direction générale

Le plan d'action Europe et international (E&I) du Cerema, validé lors du CODIR du 20 avril 2023 et plus particulièrement les feuilles de route E&I qui viendront le décliner par domaine sont de précieux supports stratégiques.

Les thèmes prioritaires de chacun des domaines sur chacune de ces activités pourront orienter le choix des ouvrages à traduire.

2. Un partenariat est existant ou à venir sur ce thème avec un organisme non francophone

Les feuilles de route des domaines ont également pour objectif de lister les partenariats existants pour chaque domaine et les pistes stratégiques de développement pour chacun des domaines. Ainsi, il s'agira d'identifier si la publication internationale peut être relayée par un partenaire ou être valorisée auprès de ce partenaire et ses réseaux.

De plus, des stratégies de coédition avec des partenaires étrangers sont en cours de développement et peuvent faire sens sur certaines activités (exemple du domaine F). Ce point peut d'ailleurs favoriser le critère 6 lié au prix.

3. La capacité de diffuser et de valoriser la publication existe : colloque, groupes de travail internationaux ou échanges d'expertise avec des organismes non francophones

La DSC et la DRII disposent d'un calendrier des grands évènements de l'année.

Les feuilles de route par domaine apporteront des compléments sur ces évènements en précisant la posture du Cerema envisagée. Le Cerema investit dans une traduction seulement s'il y a un besoin et une cible internationale.
Celle-ci doit pouvoir être mobilisée très directement. Il est donc important que chacun des ouvrages traduits puisse être mis en avant dans des groupes de travail ou des colloques internationaux très rapidement après sa sortie, avant même d'être valorisé en tant qu'actualité.

4. Des projets E&I sont en cours ou à venir à court terme sur le thème (possibilité d'intégrer un consortium international)

De façon à pouvoir rejoindre des consortiums européens pour des appels à projets (AAP) de recherche ou des consortiums internationaux dans le cadre d'appels d'offres (AO), des références de notre expertise sont indispensables en anglais.

Ces appels sont généralement sur des temporalités de réactivité très courtes, aussi il n'est pas possible de faire traduire des documents juste pour la réponse.

Les feuilles de route des domaines doivent pouvoir identifier en amont les thématiques de réponses stratégiques du Cerema sur ces APP et AO et anticiper la documentation de mise en valeur de l'expertise du Cerema pour nous permettre de nous positionner de façon concurrentielle sur les thèmes identifiés.

5. La capacité du chef de projet ou d'une personne du secteur à suivre la traduction est vérifiée et engagée

Un projet de traduction, qui plus est d'un ouvrage de plusieurs dizaines de pages, nécessite un suivi et une relecture approfondie par un expert du domaine. Les traducteurs sont des personnes locuteurs de la langue cible, mais ils ne sont pas des experts des sujets (vocabulaire spécifique…) et il peut également arriver que certaines formulations françaises soient mal interprétées.

Il est impératif qu'une personne d'un niveau supérieur ou égal à B2 (format europass) dans la langue cible puisse échanger avec le traducteur pour s'assurer de la qualité finale de l'ouvrage.

L'outil « Comète » permet d'identifier le niveau en langue des collaborateurs (au moins d'un niveau autodéclaré) et peut ainsi favoriser l'identification de la personne idoine pour ce travail.

Si l'agent, la direction ou le domaine portant le projet de traduction ne peuvent se mobiliser avec ce niveau dans la langue cible, cela signifie qu'ils auront du mal à porter la valorisation de l'ouvrage dans des colloques ou groupes internationaux ad hoc, ce qui va à l'encontre du critère n°3 précédemment mentionné.

6. Le budget dédié est prévu

Les coûts de traduction sont importants : de l'ordre de 0,12 € par mot en anglais, ce qui correspond en moyenne à 6 000 € (données 2023) pour un ouvrage de 100 pages (avec une moyenne de 500 mots par page).

Idéalement, ces coûts sont portés par un tiers (partenaires d'édition, cf. critère n°2) ou sont chiffrés au sein d'un contrat (AAP, AO, prestation auprès de l'Agence française de développement (AFD) ou d'Expertise France…).

Dans le cas où le Cerema doit porter des coûts de traduction qui n'auraient pas été anticipés, la réalisation d'une synthèse dédiée à une cible spécifique peut être une bonne alternative.

Comment engager la traduction ?

Une fois ces 6 critères et l'opportunité validés par le responsable de domaine, vous pouvez engager la traduction.

- ↘ Rapprochez-vous de votre responsable éditorial.
- ↘ Si la traduction est portée par le Cerema, elle est prise en charge dans le cadre d'un marché de traduction à l'échelle du Cerema.
- ↘ Le travail est alors piloté par le service édition en lien avec le chef de projet.

À noter : la durée à prendre en compte pour un ouvrage de référence est de 8 à 10 mois en comptant la réalisation du nouveau maquettage.

IMPORTANT
Au-delà de la traduction de l'ouvrage et de sa mise en ligne sur CeremaDoc ou sur la boutique en ligne, il est indispensable de réaliser un article sur cerema.fr dans la langue cible ou en anglais, pour abonder le site Internet en anglais du Cerema (https://www.cerema.fr/en).
Ce n'est que par ce biais que les référencements de mots clés Google (ou autre moteur de recherche) fonctionnent et renvoient le public vers la page dédiée aux éditions.

Cerema éditions

Fiche focus

5

Édition vs rapport d'études

Qu'est-ce qui distingue une édition d'un rapport d'études ? Ou d'un document de communication ?

	RAPPORT D'ÉTUDES	ÉDITIONS	DOCUMENT DE COMMUNICATION
L'OBJET	Expertise réalisée dans un contexte géographique et temporel précis souvent rapporté de manière très détaillée et complète. N'a pas de portée générale, n'a pas forcément de caractère reproductible	Expertise neutre avec doctrine ou recommandations, méthodologies de portée nationale ou internationale, à caractère reproductible. Rédaction en adéquation avec la cible visée, variable selon les collections	Messages clés en lien avec la stratégie de communication, dans une forme attractive graphiquement qui facilite la compréhension du sujet
L'ORIGINE DE LA COMMANDE	Réponse à un commanditaire dans le cadre d'une prestation	Volonté du Cerema de faire connaître son expertise et son positionnement sur un sujet Demande d'une direction générale du ministère, travail en commun avec un partenaire.	Initiative de valorisation du Cerema à l'occasion d'un salon, d'un évènement, de l'actualité ou défini dans les priorités de communication
LE CADRE QUALITÉ	Norme qualité InfoQ009	Processus qualité spécifique aux éditions. Exigence de qualité de contenu et de forme (charte graphique, relectures, rédaction avec absence de jargon, titraille, phrases courtes...)	Processus d'échange avec la responsable communication pour valider l'opportunité de réalisation Respect de la Charte graphique Cerema
LA VALORISATION	Capitalisation sur Ceremadoc Parfois valorisation sur les réseaux sociaux	Capitalisation Ceremadoc, Valorisation sur les réseaux sociaux, articles ceremaweb, communiqué de presse, vient de paraître, newsletter...	Ensemble des moyens de communication du Cerema (événements, relations presse, web, réseaux sociaux...)
LA FORME GRAPHIQUE	Charte graphique du rapport d'études	Charte graphique déclinée par collection	Charte graphique Cerema
EN BREF	**Expertise locale sur un sujet précis, avec un objet technique ou scientifique**	**Connaissance validée dans un large périmètre, étayée et illustrée**	**Valorisation avec des messages clés stratégiques**

Cerema éditions

Fiche conseil

6 Illustrer une publication

Conseils pour traiter au mieux le volet iconographique de votre projet

Cette fiche vise à aider le maquettiste, mais aussi le chargé d'études, voire un photographe missionné, à faire ou à choisir les bonnes photos.

Ces conseils sont à mettre en œuvre en amont, dès l'élaboration des contenus de l'ouvrage.

Plusieurs possibilités peuvent se présenter :

- vous avez déjà les photographies ;
- vous devez réaliser une recherche chez des éditeurs d'images en vue de les utiliser ou de les acheter ;
- vous devez réaliser ou faire réaliser un reportage photographique.

La photographie, un élément fondamental de l'ouvrage

Que ce soit pour la première de couverture ou les illustrations intérieures, le choix et la qualité des photographies sont primordiaux.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une bonne image ?

Plus rapide à traiter par le cerveau qu'un texte, l'image est vectrice d'adhésion. Elle est porteuse de sens et des valeurs de l'émetteur, elle est choisie en fonction de la cible à laquelle on s'adresse. D'où l'intérêt de choisir LA bonne image efficace, soit existante soit à faire réaliser selon le message à faire passer. À savoir dans notre cas : l'expertise du Cerema et son exigence de qualité.

Les 8 règles d'or pour bien choisir son visuel

1. Faire simple : l'image retenue doit se lire rapidement, sans second niveau de lecture, sens caché, second degré, ni ambiguïté. Elle est graphiquement évidente, sans arrière-plan complexe à déchiffrer.

2. Faire mouche : le sujet principal doit être visible immédiatement dans la mise en scène. Pour ça, avant même de commencer à chercher son image, traduire l'idée que l'on souhaite véhiculer par un mot, pour mieux isoler le message.

3. Faire comprendre : le sens prime. L'image est avant tout informative et illustrative. On y voit son environnement, son contexte.

4. Parler à son public cible : l'image doit parler à son destinataire, être à son niveau pour mieux résonner en lui.

5. Faire frémir : un visuel accrocheur, pas banal ni fade, retient l'attention, voire suscite de l'émotion. Il interroge, plaît, rassure…

6. Rester positif : le visuel doit donner envie de lire le document qu'il porte ; et pour cela, il convient d'éviter tout catastrophisme (sauf bien entendu dans certains cas très spéciaux).

7. Rester dans le cadre : un bon cadrage est impératif. Le sujet mentionné apparaît clairement et entièrement.

8. Jouer sur l'esthétique : couleurs soutenues, luminosité suffisante mettent en valeur le thème du premier coup d'œil sans fournir d'effort à la lecture.

La première de couverture

Elle joue un rôle essentiel. Elle a une double fonction : celle d'informer du contenu et celle de susciter l'intérêt. Dans ce but, la couverture s'appuie sur deux piliers :

- la forme, avec une dimension esthétique forte, pour valoriser l'ouvrage ou le site ;
- le fond, avec une dimension fonctionnelle évidente, le sens et l'usage de la publication doivent être immédiatement apparents.

L'objectif de la couverture de la publication est d'illustrer le sujet traité et surtout de donner envie aux lecteurs de découvrir l'ouvrage.
Il ne s'agit pas de vouloir tout montrer et expliquer, l'intérieur du document remplira cette fonction. Un « angle » du sujet doit être retenu. Plusieurs pistes peuvent être explorées comme par exemple une approche littérale qui montre le sujet, une approche qui le suggère plutôt qu'elle ne le montre. C'est utile lorsqu'il s'agit d'un sujet abstrait, une approche décalée, une autre qui fait un focus sur un détail…
La présence humaine est à privilégier quand il est important de créer une empathie avec le lecteur.

Compte tenu de l'importance de l'illustration de la couverture, le service édition, après concertation avec le chargé d'études, statue sur le choix définitif. Le chargé d'études a la responsabilité de vérifier la conformité technique.

Le service éditions sélectionne et met en valeur les meilleures images selon des critères graphiques et communicants.

> Une bonne UNE résulte de l'addition de deux expertises, l'une technique et l'autre graphique.

Les illustrations intérieures

Elles répondent aux mêmes objectifs.
La dimension esthétique et la fonction informative s'équilibrent.

Les images, photos et autres éléments graphiques, visent à fluidifier la lecture de l'ouvrage, à apporter des informations complémentaires, à préciser certains points ou à faciliter la compréhension de concepts ou éléments complexes. Ils peuvent se présenter sous forme de croquis, de logigrammes, de dessins, de tableaux ou de photographies…

> Dans tous les cas, les images et illustrations doivent être la traduction de l'expertise du Cerema et de son exigence de qualité.

Les 5 questions à se poser

› 1
Quel est l'objectif de l'image ? Informer, illustrer le propos, clarifier le propos, montrer un exemple, poser le contexte, aller plus loin, donner une piste de réponse…

› 2
Qu'est-ce qui doit être valorisé ?

› 3
À qui est destinée la publication ?

› 4
Quel est l'effet escompté à la vue de cette image ? Qu'est-ce que le lecteur doit en retenir ?

› 5
Que souhaite-t-on que le lecteur voit en premier ?

Sélectionner des photos illustratives

Trois critères président au choix des photos. Ils sont à prendre en compte dans toute recherche de photos ou de clichés à fournir aux équipes chargées de la mise en page des ouvrages.

Critères fonctionnel et contextuel

L'image représente-t-elle bien l'ouvrage, l'aménagement, la structure, l'outil… ? Perçoit-on bien les détails qui caractérisent le sujet illustré ? C'est l'œil du technicien qui pourra le déterminer.
Le sujet doit par ailleurs être représenté dans son contexte, son environnement, un plan un peu élargi est donc souvent nécessaire.

Critère esthétique

Profondeur des couleurs, lumière, mouvement, cadrage du sujet, proche/lointain, composition générale de la scène sont autant d'éléments qui, associés, fondent l'aspect esthétique d'une image. C'est l'œil de l'artiste. Ces éléments esthétiques viennent souvent adoucir les valeurs d'usage évoquées précédemment.

Spécifications techniques ou prérequis de qualité

L'image sélectionnée doit être d'une définition suffisante pour être imprimée (300 dpi à la taille d'impression finale) et d'un format adapté de type JPEG ou PNG.

Pour donner un ordre d'idées : nombre de pixels/100 = nombre de cm maxi pour l'impression

Format en pixels	Taille image / Impression 300 dpi
640 x 480	5,42 x 4,07 cm
1 280 x 780	6,60 x 10,84 cm
1 920 x 720	9,14 x 16,26
2 560 x 1 440	21,67 x 12,19
3 840 x 2 160	32,51 x 18,29
1 180 x 1 780	10 x 15 cm
2 480 x 3 508	A4 : 21 x 29,7 cm

Attention à la compression due au jpeg, le nombre de dpi peut être suffisant, mais la qualité de l'image mauvaise.

Rechercher des photos sur Internet

Un conseil : anticipez la recherche en amont de la remise du tapuscrit.

La recherche en simplifiant les mots-clés offre des résultats plus riches et denses. Préférez par conséquent le terme générique ou commun au terme technique : un « pont » plutôt qu'un « ouvrage d'art » réduit les résultats de la recherche aux photos qui portent cette dénomination.

Exemples de sites (payants et gratuits) :

- Terra : médiathèque du ministère
- Médiathèque du Cerema
- AdobeStock
- iStock
- Shutterstock
- Dreamstime
- Pixabay
- Freepick
- Stocklib
- Wikimedia (éventuellement)
- etc.

Avertissement : les images Streetview ne peuvent pas être utilisées dans nos publications.

Une fois, ce premier tri réalisé, réduisez les résultats.

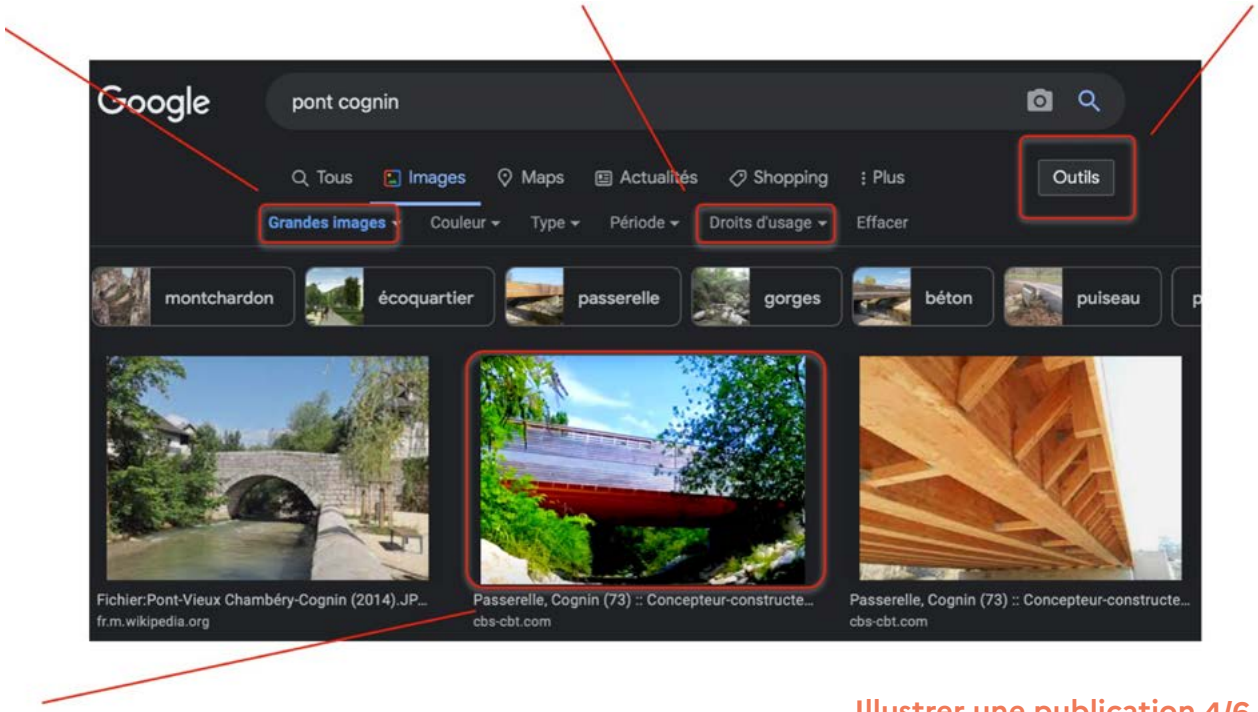
Le bouton « outil » permet d'actionner les critères de sélection des photos.

« Grandes Images » permet de ne sélectionner que les images de grande taille, les seules réellement utilisables pour une publication au format papier.

« Droits d'usage » permet de ne sélectionner que les photos libres de droits et potentiellement reproductibles. Attention aux droits d'utilisation, « libre de droits » ne veut pas dire gratuit et s'abstenir de citer les sources.

Recherchez la source et fournissez le lien vers la photo, cela permettra au service édition de la localiser plus facilement.

Présélectionnez des photos à dimension esthétique certaine : couleurs dynamiques et permettant de voir le sujet dans son contexte.



Réaliser des photos

Étape 1 - Avant de prendre les photos

Faites le tour de l'élément que vous souhaitez photographier. Changez de point de vue.

Cherchez les angles qui permettront une bonne mise en avant. En extérieur, prenez garde à la météo, aux conditions de lumière.

Étape 2 - Contextualisez

La photo doit permettre de capter l'environnement, l'aménagement, le sujet dans son contexte d'usage ou de vie.







Étape 3 - Cherchez le contraste

Lorsque cela est possible, le contraste permet d'attirer l'attention et met en valeur.

Par exemple, un ouvrage récent ou moderne au centre de structures classiques ou l'inverse. Un bâtiment ou un aménagement sur fond de nature ou de ciel bleuté.



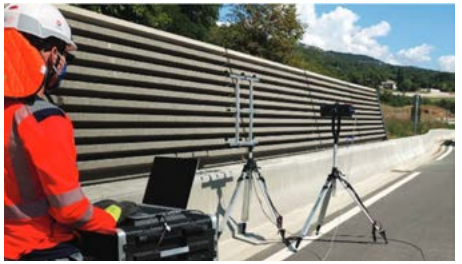


Dans la mesure du possible, le contraste de couleurs fait apparaître le sujet principal.

Étape 4 - Prenez du recul

Ne cherchez pas un cadrage serré ni un gros plan (cadrage qui isole le sujet, qui en dévoile les défauts ou les qualités physiques).

Le sujet sera d'autant mieux compris qu'on pourra voir son environnement, seul il dit peu de choses.





Étape 5 - Utilisez les reflets

Eau, reflet sur la surface vitrée d'un autre bâtiment créent des effets flatteurs et esthétiques. Ce sont des situations à saisir qui donnent des clichés rares.



Étape 6 - Privilégiez l'heure idéale

La lumière joue un rôle central sur la mise en valeur d'un élément.

La lumière est plus douce au matin et en fin de journée lorsque le soleil est plus bas dans le ciel. Un soleil puissant et haut de pleine journée écrase le sujet, diminue les reliefs et contrastes.



Étape 7 - Créez une valeur ou une notion d'échelle

Pour apprécier la taille réelle d'un bâtiment, ou de sa forme particulière, veillez à ce qu'un ou plusieurs éléments humains ou un autre élément visuel visible et reconnaissable soient présents dans le cadre. Cela permet de mesurer la taille réelle du sujet et de dynamiser l'image.





Étape 8 - Changez l'angle de vue

Après avoir pris une première série de clichés, déplacez-vous d'un mètre ou deux puis prenez une nouvelle série. Déplacez-vous enfin de l'autre côté de votre sujet pour une dernière série.

Objectif : offrir de multiples options ou choix pour un traitement ultérieur.

Attention

Un objet photographié peut être une œuvre remarquable (bâtiments, espaces publics, œuvres d'art...) qui revêt des droits d'auteur de son concepteur.

Il est également nécessaire de respecter le droit à l'image si une personne est identifiable sur la photo.

Cerema éditions

Fiche conseil

7 Relire une publication

Mémo à l'attention des relecteurs

La relecture d'une publication fait partie intégrante du processus de rédaction, elle a pour objectif d'améliorer le document.

Plusieurs types de relectures interviennent sur un même document avant sa présentation au CSE :

- **la relecture de validation technique et scientifique** réalisée par des experts internes ou externes proposés par le ou la chargé(e) du projet et sa hiérarchie, en fonction de leurs compétences reconnues sur la thématique traitée. Cette relecture vise à valider la justesse du contenu d'un point de vue scientifique ;
- **la relecture interne** par des collègues du même domaine pour la relecture simple, mais aussi par des collègues d'autres domaines, pour la relecture «transversale» qui vise à apporter un regard à partir de préoccupations d'autres thématiques ;
- **la relecture externe par la cible** est également souhaitée. En fonction des collections, elle pourra être faite par des profils différents, des élus pour la collection Les essentiels, des techniciens pour les collections Les ressources ou Les références…

Les relectures doivent avoir été réalisées avant la présentation au CSE et prises en compte dans le document qui est soumis au comité. Les versions du document avec les commentaires et remarques des relecteurs doivent être également mises à disposition du CSE. Pour la collection Les essentiels la relecture par la cible ne pourra être effectuée qu'après le maquettage, car la présentation fait partie intégrante du mode de lecture.

Le CSE vérifiera que les relectures ont été suffisantes et s'assurera de leur prise en compte. Il est à noter que les membres du CSE font eux aussi une relecture.

Les différents points de vigilance lors d'une relecture interne ou par le CSE :

La forme

- L'organisation de l'ouvrage : son plan, sa logique.
- Son écriture : clarté du propos, absence de jargon, définition des termes techniques…
- Le titre général et les titres des différentes parties : sont-ils évocateurs et adaptés à la cible ?
- Les illustrations : sont-elles adaptées ? Y a-t-il des manques ?
- Les légendes des illustrations et graphes.

Le fond

- Clarté de l'objectif de l'ouvrage.
- Positionnement au regard de l'état des connaissances sur le sujet.
- Réponses satisfaisantes par rapport aux attentes sur le sujet.
- Cible bien identifiée et rédaction adaptée à cette cible.
- Repérage de manques éventuels dans l'approche développée.

Bien penser à citer les relecteurs dans les remerciements.

Cerema éditions

Janvier 2024

Table des matières

Menu 3

La mission d'édition du Cerema 8
- La mission en bref 9
- Le Cerema, éditeur, auteur et diffuseur 10

Les collections 12

Le process qualité 14

Les étapes projet 17

Les Fiches focus et conseil 19
- 1/ Fiche focus : Le responsable éditorial 20
- 2/ Fiche focus : Le comité de Suivi Éditorial 21
- 3/ Fiche focus : Les éditions partenariales 24
- 4/ Fiche focus : Les éditions à l'international 28
- 5/ Fiche focus : Édition vs rapport d'études 30
- 6/ Fiche conseil : Illustrer une publication 30
- 7/ Fiche conseil : Relire une publication 36